

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE EN COTE D'IVOIRE

[Signature]

17/5/24

Mai 2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour la période de 2024 à 2026, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un soutien financier du Fonds Mondial pour combattre le VIH/sida, la Tuberculose et le Paludisme via le GC7, afin de renforcer sa réponse nationale. Dans le cadre de ce programme, l'ONG Alliance Côte d'Ivoire a été désignée comme Récipiendaire Principal pour mettre en œuvre des initiatives de lutte contre le VIH/sida et la Tuberculose au niveau communautaire.

Les objectifs de ce financement incluent la réduction de 70% des nouvelles infections par le VIH d'ici 2026, une diminution de 50% de la mortalité liée au VIH d'ici la même année, ainsi que la promotion du respect des droits humains et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination. Pour atteindre ces objectifs, six sous-récepteurs ont été sélectionnés par l'ONG Alliance Côte d'Ivoire pour mettre en œuvre les interventions spécifiques.

De plus, une partie de ce financement est dédiée au renforcement des capacités des organisations de la société civile en Côte d'Ivoire, ce qui s'aligne avec la mission de renforcement des systèmes communautaires de l'ONG Alliance Côte d'Ivoire.

Afin de garantir la réalisation des objectifs de ce programme, l'ONG Alliance Côte d'Ivoire envisage de faire appel à un consultant.

Les termes de référence actuels détaillent les conditions et les modalités pour le recrutement d'un consultant qui sera chargé de suivre les activités de renforcement des capacités des organisations bénéficiaires des subventions d'Alliance Côte d'Ivoire.

III. OBJECTIFS

3.1- Objectif général

Le consultant en renforcement de capacités assurera la mise en œuvre et le suivi des activités de renforcement des capacités des organisations, sous la supervision du Responsable Renforcement des capacités.

3.2- Objectifs spécifiques

Le Consultant en renforcement de capacités aura les tâches spécifiques suivantes :

✓ **Appui aux réseaux thématiques :**

- Apporter un appui au traitement des requêtes des réseaux thématiques (revue des Termes de référence des activités, demandes de modification, etc.) ;
- Apporter un appui aux réseaux dans l'élaboration des plans d'actions budgétisés (PAB) du 3^e trimestre 2024.

- ✓ **Suivi des activités des experts en renforcement des capacités :**
 - Validation des auto-évaluations des organisations par les experts ;
 - Elaboration des plans de renforcement des capacités (PRC) et de transfert de compétences (PTC) par les experts ;
 - Mise en œuvre des PRC et PTC en lien avec les experts.

- ✓ **Appui aux activités du service Renforcement des capacités :**
 - Apporter un appui à l'organisation des ateliers de formation et réunions avec les réseaux ou les experts (élaboration des TDR, demandes d'avances, comptes-rendus, rapports d'activités) ;
 - Elaborer les comptes-rendus de réunions et les rapports des activités menées dans le cadre du renforcement des capacités des organisations ;
 - Préparer les documents de décaissements des fonds et assurer le suivi du décaissement des fonds pour la mise en œuvre des activités des réseaux ;
 - Collecter et vérifier les livrables produits par les experts en renforcement des capacités ;
 - Collecter et vérifier les rapports d'activités périodiques des réseaux thématiques.

IV. RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Sous la supervision du Responsable Renforcement des capacités, le Consultant en renforcement des capacités aura pour responsabilité principale de faciliter la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des organisations en lien avec les experts en renforcement de capacités, pour l'atteinte des objectifs.

V. PROFIL RECHERCHE

Les candidats devront répondre aux critères ci-après :

Qualifications :

Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 3 au minimum) en sciences sociales ou de gestion, ou en droit ou d'un diplôme pertinent pour le poste.

Expériences :

- Justifier d'au moins trois (3) années d'expérience professionnelle à un poste similaire ;
- Avoir une expérience en planification ;
- Avoir une expérience en analyse et renforcement des capacités des organisations de la société civile ;
- Avoir une expérience dans l'élaboration des rapports d'activités et dans la documentation des bonnes pratiques ;
- Avoir une expérience de gestion des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Avoir une expérience de travail avec les organisations communautaires (plate-forme, réseaux/faitières, ONG, OBC) ;
- Avoir une expérience de travail sur les thématiques de santé et développement (VIH/sida, Tuberculose, santé de la reproduction, violences basées sur le genre, etc.) ;
- Avoir une expérience de travail sur des projets financés par Alliance Côte d'Ivoire.

Aptitudes :

Le Consultant devra :

- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel et faire preuve d'esprit d'équipe ;
- Développer de bonnes aptitudes relationnelles ;
- Respecter les obligations de neutralité et de discrétion professionnelle ;
- Être en mesure de travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro-activité ;
- Avoir une excellente connaissance orale et écrite de la langue française ;
- Pouvoir communiquer de façon efficace avec les différents partenaires ;
- Avoir des connaissances approfondies de MS Office (Word, Excel, PowerPoint, etc.).

VII. DUREE DE LA MISSION DU CONSULTANT

La mission du consultant en renforcement des capacités s'étendra sur une période de **trois (3) mois** à compter du mois de **juin 2024**.

VIII. LIVRABLES ATTENDUS

Le consultant devra produire les livrables suivants :

- Point des livrables collectés auprès des experts (PRC, PTC, rapports de mission, factures des experts, etc.) avec les documents de preuve ;
- PAB des réseaux thématiques validés ;
- Comptes-rendus des réunions ou rapports des ateliers de formation organisés ;
- Rapport global à la fin de la période de consultance.

IX. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une lettre de motivation adressée à la Directrice Exécutive de l'ONG Alliance Côte d'Ivoire ;
- La photocopie de la pièce d'identité du candidat ;
- Un CV actualisé ;
- Une copie des diplômes et tout autre document attestant de l'expérience professionnelle dans le domaine recherché.

X. PROCESSUS DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux étapes :

Étape 1 : Analyse des CV des candidats

Étape 2 : Interview des candidats dont les CV seront sélectionnés à l'étape 1.

Les critères de sélection seront notés comme suit :

CRITERES	MAXIMUM DE POINTS
1. Qualifications	05 pts
2. Expériences générales	10 pts

3. Expériences de travail sur des projets financés par Alliance Côte d'Ivoire	05 pts
4. Aptitudes	10 pts
TOTAL POINTS	30 pts

XII. MODALITES DE SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être adressé, au plus tard **le 31 mai 2024 à 13 heures**, sous pli fermé, à l'attention de **Madame la Directrice Exécutive de l'ONG Alliance Côte d'Ivoire**, portant en objet : Recrutement Expert au poste de « **Consultant en renforcement des capacités** »

Il est conseillé de faire parvenir une copie du dossier par courrier électronique et l'original du dossier par voie physique, à **l'adresse électronique suivante** : info@allianceciv.org

Téléphone : +225 27 22 52 85 70

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT SOUHAITEES.